

L'accueil de la différence est au coeur de votre projet ? le parcours BEP-ASH vous concerne !

Besoins Educatifs Particuliers - Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves en situation de Handicap

Pour en savoir plus

Consultez notre site www.raa-formiris.org. Il comporte la présentation détaillée des paliers.

Pour s'inscrire

- 1 - Complétez le dossier ci-joint (également téléchargeable sur notre site).
- 2 - Cerner votre projet de formation et prendre rendez-vous avec votre Chef d'établissement.
- 3 - Après accord de celui-ci, compléter les fiches A et B du dossier. La fiche C est à renseigner par le Chef d'établissement.
- 4 - **Pour les établissements de l'Enseignement catholique**, prendre rendez-vous avec votre responsable ASH diocésain.
- Pour les autres établissements**, seul l'avis du Chef d'établissement est nécessaire.
- 5 - Renvoyer le dossier complet à Formiris Rhône-Alpes-Auvergne **avant le 25 juin 2010**.
- 6 - Examen des demandes le 1er juillet par une commission d'étude.
- 7 - Notification aux intéressés avant le 17 juillet avec le code ENERIS correspondant à la formation.

Entrée directe sur un palier du Parcours ?

L'entrée directe dans les paliers 2, 3 ou 4 du parcours passe par la Validation des Acquis. Les candidats suivent la démarche ci-dessus et contactent **en même temps** l'Institut de l'Oratoire pour remplir et retourner un dossier de Validation des Acquis. Pour être examiné par le jury, il devra être retourné avant le 10 septembre. L'avis favorable donné par la commission d'étude des demandes du 1er juillet le sera sous réserve de la décision du jury de VA.

Le parcours BEP-ASH est un dispositif prioritaire pour accompagner les enseignants dans l'accueil et la scolarisation des élèves à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap.

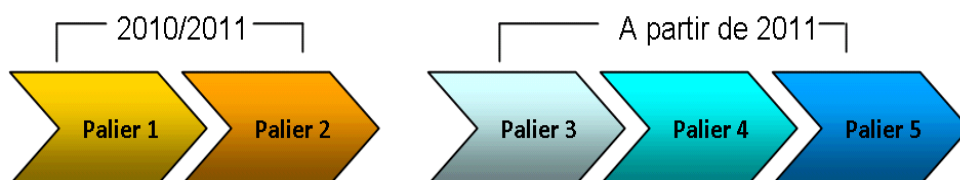
Qu'est ce que ce «Parcours BEP ASH» ?

C'est un nouveau dispositif, mis en place depuis la rentrée 2009 qui se substitue aux précédents dispositifs qualifiants de préparation au CAPA-SH (1er degré) et au 2CA-SH (2nd degré).

Il est ouvert à tout enseignant non spécialisé qui souhaite accueillir et scolariser dans sa classe des élèves à besoins éducatifs particuliers ou ayant un handicap.

Ce dispositif est conçu comme un parcours qui permet d'acquérir des compétences par paliers successifs. Chacun d'eux fait l'objet d'une validation qui permet l'accès au palier supérieur. Ces acquis sont capitalisables et permettent, à ceux qui le désirent de se préparer aux épreuves du CAPA-SH et du 2CA-SH.

Basé sur le principe de l'alternance, ce dispositif de formation modulaire propose ainsi à tout enseignant d'adapter son parcours au regard de son projet professionnel.



Vous avez besoin d'un conseil ?

Karine ARMANET est à votre disposition au 04 78 92 47 13
courriel : k.armanet@formiris.org